

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 343

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'un allègement des effectifs pourrait être favorable aux élèves : au contraire, de telles mesures compliqueraient encore davantage le système scolaire, déjà difficile à adapter pour certaines branches (chant, gymnastique, etc.). De fait, dans ce canton, les classes regroupent en moyenne 26 élèves, malgré des « pointes », qui touchent tout de même près d'un tiers des classes soleuroises, de 31 et plus. Ici encore le chômage des enseignants s'étend : ils seront fort probablement près de 50 au printemps prochain, et davantage au fil des années, puisque, d'ici à 1980, 600 nouveaux maîtres auront été formés, auxquels s'ajouteront, selon toute probabilité, des « anciens », de retour du secteur privé après les licenciements qui ne cessent de se multiplier.

— A Zurich, la situation paraît plus critique que dans les trois cantons précités : la moyenne est de 29 élèves par classe, mais 68 d'entre celles dénombrées sur le territoire cantonal regroupent encore plus de 36 élèves (normes légales : 32 ou 36 selon les degrés). Polémique entre le DIP et les syndicats d'enseignants : le premier ne voit pas poindre à l'horizon un quelconque chômage des maîtres ; alors que les seconds ont recensé 35 chômeurs-enseignants depuis cet été.

— Avec Lucerne, on passe le cap des 30 élèves par classe, pour atteindre 31 (malgré la création de 40 à 50 nouveaux postes d'enseignants ces dernières années), avec des « pointes » considé-

rables pour 241 classes primaires, puisqu'elles regroupent, selon les cas, 36 à 45 élèves. Les autorités déclarent compter sur le ralentissement démographique pour améliorer la situation, mais ne prévoient en aucune façon de modifier les maximums inscrits dans la loi.

— Encore plus préoccupante est la moyenne du canton d'Argovie : 32 élèves (un quart des classes compte près de 35 habitués...), un total qui est certes bien inférieur au maximum légal, mais lorsque l'on sait que celui-ci est de 55, cela ne veut plus dire grand-chose ! Là non plus, aucune volonté de changement perceptible parmi les responsables politiques, bien que les premiers signes d'un chômage des enseignants apparaissent ; à l'inverse plutôt : on compte, en haut lieu, économiser quinze postes de maîtres...

— A Schaffhouse la plus haute moyenne : 33 élèves dans les classes primaires. Le chef du Département de l'instruction publique a communiqué qu'il n'était pas question de créer de nouvelles classes.

Une conclusion ? La société libérale est incapable de réaliser un de ses postulats fondamentaux, l'égalité des chances pour tous de gravir les échelons de la hiérarchie sociale ; et même elle semble refuser de se donner les moyens les plus élémentaires pour remplir cette mission. Un des enseignements de la « crise ».

Tout y passe !

Les solécismes :

« Comment pourraient-ils (les maîtres primaires) ne pas répéter *ce dont* ils ont subi ? »

« ... comment concilier la rigueur livresque (...) à la liberté ? »

« Et l'Académie française n'a plus qu'une cérémonie à officier : celle de sanctifier n'importe quels mots... »

Les images grotesques :

« Le profane finira par utiliser une formule banale plutôt que de recourir à la fleur de rhéto-

rique avec les risques de la voir se faner avant même qu'elle n'éclore ! »

« ... enclaver la langue en des pacages tondus par l'érosion. »

Le charabia pur et simple, rendant la pensée incompréhensible :

« Il serait souhaitable, dès lors, que l'on puisse concrétiser les mots et les phrases par des formes symboliques afin que l'élève, avant d'en connaître la fonction abstraite, possède déjà l'architecture des mots et des phrases... »

Concrétiser par des *symboles*... — voit-on cela ? On ne le voit que trop !

« ... on commet par l'écriture de fausses interprétations mentales... »

Les lapalissades :

« A quoi sert la grammaire traditionnelle à l'heure où la langue devient avant tout un outil de communication verbale ? » — comme si elle n'avait jamais été autre chose !

Les clichés subtilement employés pour dénoncer le cliché (et c'est pourquoi je parlais d'un peu de perfidie) :

« Chablons éculés », « cliché académique » (mais le mot « académique », comme en d'autres temps le mot « scolastique », est à lui seul un cliché !).

Les « vérités » sortant tout droit du « Dictionnaire des Idées reçues » de Flaubert :

« Les élèves qui ont une bonne orthographe sont rarement doués pour le style. »

Le tout débouchant sur une dénonciation directe et pertinente de la « barbarisation » de notre langue, conséquence inévitable de ce mépris de la « grammaire » :

« On cite déjà Frédéric Dard avant Voltaire. On aura bientôt Guy des Cars à côté de Racine. »

« Dès lors, en pleine capitulation, on tolère tout... On germanise, on anglicise, on hispanise, on américanise, on soviétise... on argotise... on chinoise, surtout ! »

Merci, Monsieur Métral.

J. C.

LE CARNET DE JEAN-LOUIS CORNUZ

L'ABC

Réjouissant article, dans « Coopération » (27 novembre), de Maurice Métral, qui, sous couleur de s'en prendre à la grammaire et à l'enseignement de la grammaire, montre irrécusablement à quelles aberrations mène le mépris de la « grammaire », de la syntaxe — en un mot, de la langue. C'est malicieux, un peu perfide, mais démonstratif !